

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1020402: autres entreprises que celles de la province de liege

En vigueur au 01/07/2009 (Dernière actualisation de la page 01/07/2009)

Ce sous-secteur n'est pas une Sous-commission paritaire officielle (SCP). Cependant, les données de salaire ci-dessous sont reprises dans les CCT's sectorielles de la Sous-commission paritaire officielle (SCP 10204).

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 38h

Catégorie	Ancienneté (ans)		
	0	3	5
Manoeuvre	11.7797		
Spécialisé	11.9570		
Spécialisé +	12.0938		
Qualifié	12.4140	13.5492	13.6539
Qualifié +	13.7589	14.2336	14.3236